



Date de la

Convocation :

03/10/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Date d'affichage

de l'ordre du jour :

03/10/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Commune de La-Rivière-Saint-Sauveur

Nombre de

Conseillers :

Exercice : 23

Présents : 18

Pouvoirs : 5

Votants : 23

Séance ordinaire du

09 octobre 2025

Objet : 2025-25 Adoption d'un tarif de location de salle polyvalente pour les professionnels.

L'an deux mille vingt-cinq, le 09 octobre à 18 heure 30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier DEPIROU, Maire.

Étaient également présents : Mme PETIT, M. GIMER, Mme PILATTE, M. FARIDE, Mme PEYROCHE, adjoints ; M. MARCHIS, M. POTEL, Mme AUDOU, Mme BARBEY, M. AUDOU, Mme LEMAIRE, M. YON, Mme BESLON, M. JEHENNE, M. CAMBRUNE, M. CAUBRIÈRE, M. LEBAS, conseillers municipaux.

Excusés : M. GROD a donné pouvoir à M. CAMBRUNE, M. HEMERY a donné pouvoir à M. CAUBRIÈRE, Mme DOMIN a donné pouvoir à Mme PEYROCHE, Mme MOUETTE a donné pouvoir à Mme BESLON, M. KASSAC a donné pouvoir à M. DEPIROU.

Mme PEYROCHE Jessica a été désignée secrétaire de séance.

Vu l'exposé de Mme PILATTE ;

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°44-2021 du Conseil Municipal du 30 septembre 2021 ;

Considérant que les tarifs actuels sont :

	Grande salle	Petite salle
Particuliers	450 €	230 €
Chauffage (du 15/10 au 15/04)	60 €	30 €
Associations locales	150 €	50 €
Associations extérieurs	225 €	175 €



Considérant que les tarifs existants ne concernent que les particuliers et les associations, il est proposé à l'assemblée délibérante de voter les tarifs retenus par la Commissions d'animations réunie le 29 septembre 2025 :

Tarif à la journée pour les professionnels :

	Grande salle	Petite salle
Professionnels	300 €	175 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité ;

* **D'APPROUVER** ces tarifs.

Fait et délibéré en séance à La-Rivière-Saint-Sauveur le 09 octobre 2025,

Le Maire,

Didier DEPIROU



Acte rendu exécutoire après la transmission au représentant de l'État le 23 octobre 2025 et de la publication le 23 octobre 2025.